

## Aides aux association

	OER + FCER	Comité des Fêtes	Pétanque Pradinoise	Boules Lyonnaises	Club des jeunes
<b>Locaux</b>	Locaux dédiés gratuits <i>(Évalués à 2 000 € / an d'équivalent loyers)</i>	Locaux gratuits <i>(évalués à 2 120 € / an)</i>	Locaux dédiés gratuits <i>(évalués à 420 € / an)</i>	Locaux dédiés gratuits <i>(évalués à 720 € / an)</i>	Locaux dédiés gratuits <i>(évalués à 420 € / an)</i>
<b>Electricité</b>	Electricité re facturée pour la part consommation <i>Facturé à la commune 3 371 € / an re facturé pour 2 440 €</i>	Electricité offerte <i>évaluée à 300 € / an</i>	Electricité offerte <i>évaluée à 300 € / an</i>	Electricité offerte <i>évaluée à 1 000 € / an</i>	Electricité offerte <i>évaluée à 300 € / an</i>
<b>Chauffage</b>	Chauffage à charge de l'OER/FCER	Local non chauffé <i>(sauf si appoint électrique)</i>	Local non chauffé <i>(sauf si appoint électrique)</i>	Chauffage offert <i>(électrique)</i>	Chauffage offert <i>(électrique)</i>
<b>Assurance</b>	Assurance locaux offerte	Assurance locaux offerte	Assurance locaux offerte	Assurance locaux offerte	Assurance locaux offerte + assurance fonctionnement 227,57€
<b>Eau</b>	Eau Refacturée pour la part consommation <i>(244m<sup>3</sup> en 2023)</i>	Eau offerte <i>(Coin cuisine)</i>	Eau offerte <i>(Coin cuisine et lave vaisselle)</i>	Eau offerte <i>(Coin cuisine et toilettes)</i>	Eau offerte <i>(Cuisine et toilettes)</i>
<b>Salle des fêtes</b>	Salle des fêtes une fois par an = 280 €	Salle des fêtes une fois par an = 280 €	Salle des fêtes une fois par an = 280 €	Salle des fêtes une fois par an = 280 €	Salle des fêtes une fois par an en commun avec le sou des écoles = 140 €
<b>Subventions directes</b>	Tonte du terrain 2 842 € / an Subvention exceptionnelle 500€ FCER	50% du feu d'artifice 50% du repas des anciens			
<b>Investissements</b>	Terrain d'entraînement Poteau d'éclairage parking Eclairage terrain		Aide financière à l'aménagement du local <i>(non réalisé en 2023)</i>	Réfection terrain Arbres Agrandissement local (WC)	Réfection local (matériel)
<b>Coût hors assurance, subventions et investissements</b>	<b>6 553 €</b>	<b>2 700 €</b>	<b>1 800 €</b>	<b>2 000 €</b>	<b>1 088 €</b>

	Joie de vivre	Sou des Ecoles	Pradines Gym / Yoga	PSGO	Marche de la Solidarité	Classes	Ecole de pétanque
<b>Locaux</b>	Locaux partagés gratuits <i>1 après-midi toutes les 2 semaines</i>	Locaux partagés gratuits <i>selon besoins</i>	Locaux partagés gratuits <i>(1x/semaine)</i>				
<b>Electricité</b>	Electricité incluse dans l'usage bimensuel des locaux	Electricité incluse dans l'usage ponctuel des locaux	Electricité incluse dans l'usage hebdomadaire des locaux				
<b>Chauffage</b>	Chauffage inclus dans l'usage bimensuel des locaux	Chauffage inclus dans l'usage ponctuel des locaux	Chauffage inclus dans l'usage hebdomadaire des locaux				
<b>Assurance</b>	Assurance locaux incluse dans l'usage bimensuel	Assurance locaux incluse dans l'usage ponctuel	Assurance locaux incluse dans l'usage hebdomadaire				
<b>Eau</b>	Eau incluse dans l'usage bimensuel des locaux	Eau incluse dans l'usage ponctuel des locaux	Eau incluse dans l'usage hebdomadaire des locaux				
<b>Salle des fêtes</b>	Salle des fêtes une fois par an = 280 €	Salle des fêtes une fois par an = 280 €		Salle des fêtes une fois par an = 280 €	Salle des fêtes une fois par an = 280 €	Salle des fêtes une fois par an = 280 €	
<b>Subventions directes</b>		Calculatrices ou dictionnaires en fin d'année		Subventions ponctuelles demandées			Subvention d'aide à la création de l'école de pétanque : 800€
<b>Investissements</b>	Installation coin cuisine et placard dans salle						